Fiche de lecture / résumé du livre:

"Sarkozy - Kadhafi | Histoire Secrète d'une Trahison" (2013)

de Catherine Graciet

© 2025 Documents Rares & Inédits

Cet ouvrage commence par présenter les témoignages de deux proches de Mouammar Kadhafi, Tahar et Zohra Mansour, capturés et torturés pendant la guerre de Libye de 2011, et introduit l'objet principal du livre : la trahison de Nicolas Sarkozy et les soupçons de financement politique.

Tahar, un kadhafiste convaincu, a été arrêté à Tripoli le 19 septembre 2011. Détenu dans un hôtel de luxe transformé en prison, il a subi des tabassages répétés et a été forcé, avec des centaines d'autres prisonniers, de ramper et nager sur la plage la nuit, tout en étant témoin d'exécutions sommaires quotidiennes (quinze à seize par jour).

Ses interrogatoires, filmés, étaient menés par des Français (deux hommes, une femme préparant le matériel d'enregistrement) et des Qataris. Tahar a identifié les Français grâce à la langue, aux gardes et à son interlocuteur principal, un homme en civil portant parfois des espadrilles, des lunettes de soleil et un tatouage de croix. La torture était employée : les Français utilisaient l'électricité (jusqu'à vingt fois, pieds nus dans l'eau), tandis que les Qataris pratiquaient la torture du « poulet rôti ».

Les questions des tortionnaires français et qataris portaient sur l'aide à Kadhafi, ses fils (Saadi, Seïf el-Islam, etc.), la localisation des stocks de missiles et d'armes chimiques, et, de manière cruciale, sur les étrangers à qui Kadhafi avait donné de l'argent. Libéré fin octobre 2011, Tahar a fui en Tunisie, muni d'un certificat médical attestant de blessures multiples et d'une hernie inguinale.

Zohra Mansour, intime du Guide depuis 1977, ancienne responsable des amazones (les

gardes du corps féminines, dont certaines servaient d'esclaves sexuelles, un fait qu'elle qualifie d'« inventions occidentales ») et diplomate francophone en charge des relations avec la France, a également été capturée. Elle a été emprisonnée trois mois et torturée par des soldats qataris (brûlures de cigarettes, coups) et dépouillée de ses biens. Elle voue une « haine farouche » à Nicolas Sarkozy, qu'elle qualifie de « traître », rappelant l'avoir accompagné à Paris en 2007 lors de la visite officielle.

Le livre s'appuie sur ces témoignages de kadhafistes pour élucider le revirement de Sarkozy, qui a déclenché la guerre de Libye après avoir déroulé le tapis rouge à Kadhafi quatre ans plus tôt. L'enquête se concentre sur la corruption, le financement politique, les ventes d'armes et la diplomatie secrète. L'auteur établit un lien direct entre les questions des tortionnaires français concernant l'argent libyen versé à des « étrangers » et les soupçons de financement illicite de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, promettant des révélations inédites sur les relations franco-libyennes.

L'extrait se concentre sur les débuts des relations franco-libyennes, soulignant l'attitude pragmatique des personnalités d'influence françaises envers le régime de Kadhafi, souvent motivée par l'argent.

Le chapitre "Aux origines du mal" s'ouvre sur un événement fondateur en novembre 1973 : la visite de Mouammar Kadhafi à Paris. Le colonel, au pouvoir depuis quatre ans, refuse de se rendre à Matignon pour rencontrer le Premier ministre Pierre Messmer. Après un refus initial, Messmer, malgré l'humiliation, cède et se déplace à l'hôtel Plaza Athénée pour rencontrer Kadhafi. Ce geste est perçu par un conseiller de Matignon comme l'acte par lequel le Premier ministre est allé "baiser la babouche du colonel Kadhafi", marquant une soumission française précoce.

L'extrait revient ensuite à la genèse de ces relations, en 1969. Trois mois après le coup d'État de Kadhafi, la France, désireuse de s'éloigner des Anglo-Saxons et malgré le manque d'informations sur le nouveau dirigeant, conclut un contrat d'armement majeur avec la Libye. Éric Desmarest, alors au Quai d'Orsay, se souvient que le jeune colonel, fasciné par Napoléon et la Révolution française, voulait immédiatement des armes. Le ministre de la Défense, Michel Debré, convainc Georges Pompidou de travailler avec Kadhafi. Dès décembre 1969, la France signe un contrat pour la livraison de cent dix avions de chasse Mirage, suivis plus tard par des patrouilleurs et des Mirage F1. Des rencontres discrètes étaient organisées pour le numéro deux libyen, le commandant Jalloud, au ministère de la Défense.

Ce démarrage rapide et l'acceptation de l'humiliation de 1973 posent les bases d'une relation franco-libyenne où les intérêts (notamment la vente d'armes) priment sur les considérations politiques ou morales.

L'extrait retrace l'évolution des relations franco-libyennes de l'euphorie commerciale à la rupture diplomatique et au terrorisme d'État.

Dès les années 1970, l'attrait pour la Libye comme "Eldorado" se développe dans les cercles politiques français, avec l'établissement d'une liaison régulière Le Bourget-Tripoli en 1975. En mars 1976, le Premier ministre Jacques Chirac se rend en Libye, officiellement pour le tourisme, officieusement pour vendre des armes dans une logique de "pétrole contre armes". Ces années sont marquées par une forte croissance des ventes d'armes françaises, Kadhafi étant un acheteur avide. Les relations commerciales sont alors "saines", l'ambassadeur Guy Georgy servant d'intermédiaire direct avec Kadhafi.

L'idylle prend fin en 1980. La France intervient en Tunisie à la demande du président Bourguiba après une action libyenne à Gafsa, entraînant l'incendie de l'ambassade de France à Tripoli par des manifestants. Les tensions s'aggravent avec le conflit tchado-libyen pour la bande d'Aozou, forçant la France à intervenir militairement (opérations Manta, Épervier) et à suspendre les contrats d'armement. Malgré cela, la diplomatie reprend ses droits, le président François Mitterrand serrant la main de Kadhafi à Chypre en 1982.

En 1986, Kadhafi bascule dans le terrorisme d'État, avec les attentats de la discothèque La Belle à Berlin (1986), de Lockerbie (1988) et du vol UTA 772 (1989). En représailles à l'attentat de Berlin, les États-Unis bombardent Tripoli et Benghazi en avril 1986. La France, malgré l'attaque contre ses intérêts, refuse aux Américains le survol de son territoire, invoquant l'absence de mandat de l'ONU, une décision perçue comme une trahison par Washington.

La décennie 1990 est marquée par l'embargo aérien et militaire de l'ONU (1992). Cependant, des intermédiaires comme Bernard Cheynel tentent de contourner l'embargo pour vendre des armes, notamment des missiles Crotale, Kadhafi craignant de nouveaux bombardements. Cheynel utilise alors son réseau, incluant l'ancienne Première ministre pakistanaise Benazir Bhutto et l'ambassadeur Guy Georgy, pour approcher le Guide.

L'extrait révèle les manœuvres complexes et les intérêts divergents qui ont marqué la période de transition des relations franco-libyennes, notamment autour de l'embargo et de l'attentat du DC10 d'UTA.

L'intermédiaire en armement Bernard Cheynel tente de contourner l'embargo de l'ONU de 1992 en proposant de faire réparer les missiles Crotale libyens par la société sud-africaine Kentron, qui détient une licence. Bien que Thomson-CSF (futur Thales) refuse initialement, Cheynel obtient une couverture des services français et l'autorisation du gouvernement de Lionel Jospin, car il s'agit de matériel de défense. L'affaire capote en 1999 suite au changement de président en Afrique du Sud (Thabo M'beki succède à Nelson Mandela), qui stoppe le projet sous pression des États-Unis. Cependant, dès février 1999, le gouvernement Jospin autorise Thales à négocier la modernisation des Mirage F1 libyens, anticipant la levée de l'embargo.

Ce réchauffement s'illustre par la visite "officiellement non officielle" de Seïf el-Islam Kadhafi, fils du Guide, en France en février 2002. Accueilli par l'ambassadeur, il inaugure la reprise de la liaison aérienne Paris-Tripoli et organise une exposition à l'Institut du monde arabe, attirant des personnalités de tous bords politiques.

Le dossier de l'attentat du DC10 d'UTA (1989) ralentit le rapprochement. Un collectif de familles de victimes, "Les familles du DC10 UTA en colère !", mené par Guillaume Denoix de Saint Marc, négocie directement avec la Libye via la Fondation de Seïf el-Islam Kadhafi, sans l'aide des autorités françaises. Ces négociations aboutissent en janvier 2004 à un accord d'indemnisation d'un million de dollars par famille.

Parallèlement, une initiative secrète, avalisée par le président Jacques Chirac et le directeur de la DGSE Alain Juillet, est lancée par un trio franco-tchadien, dont Tamara Acyl, fille adoptive de Kadhafi. Elle refuse d'être l'émissaire officielle, mais facilite l'envoi de Pierre Bonnard à Tripoli. Malgré les tentatives de Bachir Saleh, directeur de cabinet de Kadhafi, de torpiller l'initiative, ce circuit parallèle conduit à l'envoi d'émissaires libyens à Paris.

L'accord financier de 2004 ouvre la voie à un nouveau départ pour les relations franco-libyennes, culminant par une visite historique de Jacques Chirac en Libye.

L'extrait décrit la normalisation des relations franco-libyennes après la levée de l'embargo européen en 2004, marquée par la visite de Jacques Chirac.

Malgré l'espoir de juteux contrats, la visite de Jacques Chirac en Libye est constamment reportée, notamment à cause des infirmières bulgares et du médecin palestinien toujours

détenus. Pendant ce temps, les concurrents anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni) et européens (Italie, Allemagne, Espagne) se positionnent activement pour les contrats libyens. Le chancelier allemand Gerhard Schröder réussit même à devancer Chirac en se rendant discrètement à Tripoli en octobre 2004, après avoir demandé au président français d'annuler une escale pour cause de "solidarité" concernant l'attentat de Berlin.

La visite de Chirac a finalement lieu le 24 novembre 2004, une première pour un chef d'État français en exercice depuis 1951. Le voyage, préparé par Seïf el-Islam Kadhafi (dont la visite discrète à Paris en août 2004 est perturbée par l'arrestation temporaire de l'intermédiaire Bernard Cheynel), est motivé par les affaires africaines, notamment la guerre au Darfour, et les gros contrats.

Michel de Bonnecorse, conseiller Afrique de Chirac, explique l'intérêt de la France à contrôler Kadhafi pour limiter son "pouvoir de nuisance" en Afrique, notamment en l'utilisant pour soutenir Idriss Déby au Tchad et contrer le président soudanais Omar Béchir. Kadhafi, protecteur des Touaregs et aspirant à devenir le chef de l'Afrique noire, était perçu comme un fauteur de troubles.

Malgré l'enjeu économique (la Libye regorge de pétrole et de gaz), la récolte de contrats est mince pour la vingtaine de patrons français accompagnant Chirac. Seuls cinq accords-cadres techniques et administratifs sont signés (EADS, Thales, Vinci, etc.). Chirac se plie au protocole de Kadhafi, visitant les débris de sa maison bombardée en 1986 et le recevant sous une tente bédouine. Le président français prononce alors une phrase d'une grande platitude : "Le temps est superbe... dans le ciel... et dans nos cœurs", tandis que Kadhafi, conscient de l'avidité française pour les contrats, se contente d'un geste de la main.

L'extrait marque le début d'une nouvelle ère dans les relations franco-libyennes, celle des intermédiaires, soulignant la guerre des réseaux et l'émergence de figures de l'ombre.

La visite de Jacques Chirac en Libye en 2004 est l'occasion de l'introduction officielle d'Alexandre Djouhri, alors inconnu du grand public et proche du clan chiraquo-villepiniste, par le président lui-même, qui le recommande chaleureusement aux Libyens. Djouhri, accompagné du PDG de Veolia, Henri Proglio, est présenté comme un homme de confiance, annonçant le basculement vers le règne des "apporteurs d'affaires". L'agent de Thales, Bernard Cheynel, assiste, atterré, à cette introduction qui permet à Djouhri de se lier à Seïf el-Islam et surtout à Bachir Saleh, le secrétaire particulier de Kadhafi.

Parallèlement, Patrick Ollier, député UMP et compagnon de la ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie, s'active discrètement en Libye via le groupe d'amitié France-Libye qu'il a fondé. Son activisme suscite l'intrigue et la méfiance. Un rapport de la DST de 2005 révèle que Thales a commandité une enquête du cabinet Kroll sur de "supposées commissions libyennes" pour Ollier, qui avait proposé ses "bons offices" pour un contrat. Cette affaire, survenue en plein scandale Clearstream, est interprétée par certains comme une manœuvre des sarkozystes pour affaiblir Michèle Alliot-Marie, qui cherchait à conserver la main sur les contrats de défense, alors que les négociations glissaient vers l'Élysée. Cet épisode illustre la "guerre des réseaux" qui sévit dès 2005, avec en ligne de mire l'élection présidentielle de 2007.

L'extrait présente ensuite Souheil Rached, un "facilitateur" mystérieux, au-dessus du niveau d'intermédiaire, qui jouissait de la confiance de la France et de la Libye. Ancien journaliste palestinien, il a géré les affaires en France de Moussa Koussa, le puissant patron des services secrets libyens. Rached a également été actif en Afrique, notamment en Afrique du Sud, où il aurait "traité" le trésorier de l'ANC, Mathews Phosa, dans le cadre du soutien financier de Kadhafi à Jacob Zuma. Moussa Koussa, son patron, est décrit comme un homme au parcours sulfureux, ayant supervisé la traque des opposants libyens en exil avant de devenir responsable des services de renseignement extérieurs et de gérer le retour de la Libye sur la scène internationale.

Moussa Koussa, chef des services secrets libyens, est un acteur central des relations internationales de la Libye. Il exécute les ordres de Kadhafi, allant jusqu'à collaborer avec la CIA et le MI6 en 2003 pour démanteler l'arsenal chimique et bactériologique libyen, et livrer la liste des fournisseurs d'armes.

Koussa est parfaitement introduit en France. Il rencontre régulièrement Michel de Bonnecorse (Élysée) pour discuter de l'Afrique (Centrafrique, Côte d'Ivoire) et tisse des liens avec Nicolas Sarkozy et Claude Guéant au ministère de l'Intérieur, discutant avec le premier des opposants libyens et avec le second du dossier des infirmières bulgares. Il est également en contact avec les patrons de la DGSE et de la DST.

En 2006, Koussa intervient à Paris pour plaider la cause d'Hannibal Kadhafi, le fils turbulent du Guide, qui a un casier judiciaire en France (notamment pour avoir tabassé sa compagne). Le dossier remonte jusqu'à Jacques Chirac, qui tranche : Hannibal se voit refuser le visa Schengen, jugé "indésirable en France pour poursuite par la justice pour faits divers".

Le "facilitateur" Souheil Rached, bras droit de Koussa, est très apprécié de la DCRI, mais

moins de la DGSE. Il est un contact précieux pour Sarkozy et Guéant. Cependant, l'intermédiaire franco-libanais Ziad Takieddine, proche des sarkozystes et misant sur le rival de Koussa, Abdallah Senoussi, tente de discréditer Koussa auprès des Français.

En 2011, Koussa fait défection et se réfugie à Londres. Son ancien bras droit, Souheil Rached, tente quant à lui d'exfiltrer Saadi Kadhafi (un autre fils du Guide) vers l'Afrique du Sud.

Alexandre Djouhri, surnommé "monsieur Alexandre", est présenté comme le "secret le mieux gardé de la République", un homme d'affaires d'origine algérienne ayant évolué dans l'ombre du pouvoir, mêlant business et diplomatie parallèle. Initialement chiraquien (proche de Villepin et Gourdault-Montagne), il devient sarkozyste (proche de Guéant et Squarcini). Il fuit les médias et refuse le terme d'intermédiaire. Son "vrai" ami libyen est Bachir Saleh, l'ancien directeur de cabinet de Kadhafi et responsable du fonds souverain Libyan African Investment Portfolio (LAP).

L'extrait met en lumière le rôle central d'Alexandre Djouhri dans le réseau des intermédiaires franco-libyens, ainsi que la guerre d'influence entre les clans chiraquien et sarkozyste.

L'ascension d'Alexandre Djouhri en Libye est facilitée par ses liens avec le clan chiraquien, notamment Dominique de Villepin et son ami l'avocat Francis Szpiner. Djouhri aurait joué un rôle indirect dans les négociations d'indemnisation des victimes du DC10 d'UTA. Une note non publiée, attribuée à son rival Ziad Takieddine, suggère que Djouhri, Szpiner et l'ancien juge Alain Marsaud auraient tenté de faire arrêter Abdallah Senoussi, chef du renseignement militaire libyen et condamné par contumace pour l'attentat, lors de son voyage en Italie pour des soins.

Djouhri utilise son entregent politique pour s'imposer sur de grands contrats, se faisant "imposer par l'Élysée" pour "accompagner" des ventes d'armement. Il réclame notamment une commission de 12,8 millions d'euros sur la vente de douze Airbus à la Libye, ce qui crée des remous chez EADS. Claude Guéant tentera même de débloquer la situation en sa faveur par des SMS. Djouhri est également associé à des problèmes chez Alstom concernant le projet du métro d'Alger, où son intervention aurait conduit au limogeage du directeur des affaires internationales.

La rivalité entre Djouhri (chiraquien) et Takieddine (sarkozyste) est exacerbée par la guerre

des droites en vue de la présidentielle de 2007. Takieddine tente d'évincer Djouhri, le désignant par le sobriquet "le kabyle" dans ses notes, et se vante de l'avoir rendu persona non grata en Libye en 2005.

Malgré son ancrage chiraquien, Djouhri est contraint de rallier le camp sarkozyste en 2006, lors d'un déjeuner secret avec Nicolas Sarkozy, Claude Guéant et Bernard Squarcini, après avoir été soupçonné dans l'affaire Clearstream. Sarkozy aurait déclaré qu'il aurait "reçu une balle entre les deux yeux" s'il n'avait pas rallié son camp. Bernard Squarcini, alors préfet, devient un obligé de Djouhri et lui fournit une attestation de moralité.

L'ami libyen de Djouhri, Bachir Saleh, directeur de cabinet de Kadhafi et responsable du fonds souverain LAP (8 milliards d'euros), connaît une ascension rapide. Il est décrit comme un homme défendant ses propres intérêts, ayant notamment récupéré un projet hôtelier et commercial au détriment de l'homme d'affaires Pierre Bonnard.

L'extrait se concentre sur l'ascension de Bachir Saleh et l'irruption du réseau de Ziad Takieddine dans les affaires franco-libyennes, révélant la guerre des réseaux et la rivalité entre les clans.

Bachir Saleh, directeur de cabinet de Kadhafi, prend de l'importance à partir de 2006, notamment après avoir été nommé à la tête du Libyan African Investment Portfolio (LAP), un fonds d'investissement de 8 milliards d'euros. Il devient le messager de Kadhafi et est reçu en grande pompe à l'Élysée de Nicolas Sarkozy en 2007, ainsi que par les patrons de grands groupes français. Malgré cela, un ancien responsable de la DGSE minimise le rôle d'Alexandre Djouhri dans les grands contrats libyens, affirmant qu'il a une "fâcheuse tendance à se mettre en avant" et que son influence était exagérée.

L'intermédiaire franco-libanais Ziad Takieddine, proche des sarkozystes, fait une entrée fracassante en Libye en 2005. Selon le récit de l'armurier Bernard Cheynel, Takieddine utilise une prétendue lettre de recommandation de Nicolas Sarkozy (alors ministre de l'Intérieur) pour s'introduire auprès de l'ambassadeur de France et surtout d'Abdallah Senoussi, le beau-frère de Kadhafi et chef du renseignement militaire, recherché par la justice française pour l'attentat du DC10 d'UTA. Takieddine promet à Senoussi que Sarkozy, s'il devient président, pourra le faire blanchir. Senoussi le croit et lui ouvre les portes des achats militaires, permettant à Takieddine de commencer à parler de contrats (Dassault, Sagem). L'existence de la lettre est confirmée à Cheynel par des contacts libyens, mais Sarkozy, interrogé par Chirac, aurait nié en être l'auteur, la qualifiant d'invention des Libanais.

Takieddine a tissé un réseau solide dans l'entourage de Nicolas Sarkozy, se liant à Nicolas Bazire, Thierry Gaubert (tous deux mis en examen dans l'affaire Karachi), Brice Hortefeux et Jean-François Copé. Il affirme avoir rencontré Claude Guéant en 2002 pour discuter du contrat Miksa avec l'Arabie Saoudite et Nicolas Sarkozy à deux reprises en 2003. Ses relations avec Sarkozy auraient été plus complexes au début, mais il a travaillé étroitement avec Guéant.

Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur (2002-2004 et 2005-2007), s'intéresse à la Libye pour la lutte contre l'immigration clandestine (suite à la fermeture du camp de Sangatte) et le terrorisme. Après les attentats de Casablanca (2003), il effectue une tournée au Maghreb. Les services français reconnaissent l'efficacité des services libyens, notamment dirigés par Moussa Koussa, dans la lutte antiterroriste.

Ziad Takieddine, intermédiaire sarkozyste, s'active en Libye sur les registres de la diplomatie parallèle et des contrats. En avril 2005, il rencontre Abdallah Senoussi et Seïf el-Islam Kadhafi pour discuter de la coopération antiterroriste et propose même à la DGSE de former des soldats libyens. Il propose également ses services à la DGSE elle-même, ce qui embarrasse le patron de l'époque, Pierre Brochand.

Takieddine organise les visites de Claude Guéant (1er octobre 2005) et de Nicolas Sarkozy (6 octobre 2005) à Tripoli. La rencontre de Sarkozy avec Kadhafi est décrite comme surréaliste : longue attente, Kadhafi agitant un chasse-mouches, marmonnant, Sarkozy s'ennuyant et Guéant tentant de gérer son impatience.

Dans les coulisses, Takieddine pousse activement l'entreprise Sagem sur les contrats libyens, notamment pour la rénovation des avions Mirage. En 2005, il provoque un clash en proposant aux Libyens, via le PDG de Sagem, Jacques Paccard, une modernisation totale de leur flotte (Mirage et Soukhoï) pour les transformer en "véritables machines de guerre", allant à l'encontre de la stratégie de Dassault-Snecma-Thales, qui visait une rénovation légère pour mieux vendre le Rafale. Takieddine défend Sagem dans ses notes, soulignant son indépendance par rapport aux Américains.

L'irruption de Sagem, poussée par Takieddine, fait échouer l'accord initial. Les chiraquiens (Élysée et Matignon) sifflent la fin de la récréation en janvier 2006. Jacques Paccard est remercié neuf mois plus tard. Une source au sein de Safran (maison mère de Sagem) indique que Takieddine a "voulu tout embrasser et pousser le dossier en réclamant une inutile commission de 8 %". Un acteur chiraquien estime que la stratégie de Takieddine était la

bonne, mais que celle de Dassault, intouchable sous Chirac, a prévalu.

Le financement présumé de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007 par la Libye fait l'objet d'une information judiciaire depuis avril 2013. De nombreux interlocuteurs, français et libyens, affirment sans réserve que Kadhafi a financé cette campagne.

Seïf el-Islam Kadhafi, fils du Guide, accuse publiquement Nicolas Sarkozy sur Euronews en mars 2011 de devoir "rendre l'argent qu'il a accepté de la Libye pour financer sa campagne électorale". Il prétend détenir les preuves (comptes bancaires, opérations de transfert) mais n'avance aucun montant. Mouammar Kadhafi aurait désapprouvé cette déclaration et demandé à son fils de ne pas divulguer immédiatement les preuves.

Abdallah Senoussi, numéro deux du régime et chef du renseignement militaire, confirme également l'aide financière à Sarkozy en août 2011. Il ajoute que Sarkozy avait promis de l'aider personnellement dans son affaire judiciaire (attentat du DC10 d'UTA) et qu'ils possédaient des "enregistrements" de cette offre. Kadhafi avait l'habitude de filmer ses rencontres avec les officiels occidentaux à leur insu.

En avril 2012, entre les deux tours de la présidentielle, Mediapart publie un document daté du 10 décembre 2006, prétendument signé par Moussa Koussa (chef du renseignement extérieur libyen), qui "prouverait" un accord de principe pour un soutien de 50 millions d'euros à la campagne de Sarkozy. La note mentionne une réunion du 6 octobre 2006 avec, côté français, Brice Hortefeux et Ziad Takieddine. Sarkozy qualifie le document de "faux" et porte plainte. Cependant, l'authenticité de la note est mise en doute par Moussa Koussa et Bachir Saleh, et elle est jugée peu crédible par l'auteure en raison de la logique des réseaux (Koussa travaillant avec Souheil Rached, et Saleh avec Alexandre Djouhri, tandis que Takieddine est l'homme de Senoussi).

Baghdadi al-Mahmoudi, ex-Premier ministre libyen emprisonné à Tunis, aurait affirmé devant un tribunal tunisien avoir supervisé le dossier du financement. Un de ses avocats, Béchir Essid, a déclaré publiquement que Kadhafi avait financé la campagne de Sarkozy à hauteur de 50 millions d'euros et que des documents existaient.

L'auteure se rend à Tunis pour enquêter sur le financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy, suite aux déclarations de l'ex-Premier ministre Baghdadi al-Mahmoudi.

Elle rencontre d'abord Béchir Essid, avocat de l'ancien régime de Kadhafi, qui annonce

vouloir porter plainte contre tous ceux qui ont participé à la chute de Kadhafi, y compris Nicolas Sarkozy et l'OTAN. Essid lui donne le contact d'un Libyen, Nacer A.

Nacer A. la reçoit dans un bar louche et affiche une haine violente envers les Français. Il prétend être le représentant de la tribu des Warfalla et exhibe de prétendus échanges avec Saadi Kadhafi. Il affirme détenir une clé USB contenant des documents sur le financement (banque Africa, communications entre le parti de Sarkozy et le gouvernement libyen) et des vidéos de tortures. L'auteure, soupçonnant une arnaque, refuse d'acheter l'information. Une tentative d'escroquerie impliquant un journaliste tunisien et un troisième homme, Maître Baccar, se déroule ensuite. Baccar, dans un bureau à la gloire de Kadhafi, promet des informations mais ne livre finalement qu'un CD contenant des scènes de torture à l'aéroport. L'auteure conclut que l'aide aux réfugiés libyens à Tunis est devenue un business lucratif, exploitant la peur des anciens dignitaires.

L'auteure établit un contact plus sérieux avec deux hommes d'affaires français, Franck et Fabrice, qui ont soutenu le régime de Kadhafi et se sont rendus en Libye sous les bombardements de 2011. Ces derniers dénoncent les "manipulations et mensonges" autour de la guerre, qu'ils estiment motivée par le pétrole et le gaz libyens. Ils citent l'exemple du bombardement ciblé du 30 avril 2011 qui a tué un fils et des petits-enfants de Kadhafi, suggérant que l'OTAN a localisé Kadhafi grâce à un appel téléphonique.

Franck et Fabrice, hommes d'affaires français proches de l'ancien régime, sont en contact avec la "résistance verte" kadhafiste, composée d'anciens militaires et agents de renseignement. Cette résistance est capable de mener des attentats, comme celui contre l'ambassade de France à Tripoli (avril 2013), qui aurait été planifié pour un enlèvement initial, et l'attaque du consulat américain de Benghazi (septembre 2012), où un commando kadhafiste de trois hommes se serait infiltré parmi les assaillants islamistes pour tirer une roquette.

Zohra Mansour, ancienne responsable des gardes du corps femmes de Kadhafi et diplomate, témoigne que Kadhafi lui a personnellement confirmé à l'été 2007 avoir financé la campagne de Nicolas Sarkozy. Il lui aurait dit : "Nous n’aurons pas de problème avec Nicolas Sarkozy. On lui a donné de l’argent pour sa campagne."

Tahar, un membre des Comités révolutionnaires (Gardiens de la Révolution verte), torturé par des Français pendant la guerre, affirme que les preuves du financement de Sarkozy ont été égarées puis retrouvées. Il révèle que Seïf el-Islam Kadhafi les a confiées à un ami d'enfance, Jamel, à Koufra. Tahar précise le montant : 57 millions d'euros versés en deux

fois (30 et 27 millions), avec une commission de 7 millions pour un intermédiaire libanais.

Une source française fiable révèle qu'un commando français a tenté de "liquider" Seïf el-Islam après sa capture en novembre 2011. Franck confirme que des Forces spéciales russes se sont interposées et que l'Algérie a ensuite négocié avec la tribu de Zenten pour protéger Seïf. L'auteure en déduit que l'objectif de l'assassinat était d'empêcher la divulgation des preuves.

En décembre 2012, Tahar confirme de nouveau les 57 millions d'euros, ajoutant que les fonds auraient été remis via l'ambassade de Libye à Paris et qu'il existe une preuve vidéo "irréfutable". Il pose une condition surréaliste pour la divulgation de la vidéo : l'exfiltration de Seïf el-Islam de Libye par un appui aérien étranger.

Les 57 millions d'euros de financement de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, versés en deux fois (30 puis 27 millions) avec une commission de 7 millions d'euros pour un intermédiaire, sont confirmés une troisième fois à l'auteure par Franck, via Tahar.

Une partie des négociations sur la livraison des fonds aurait eu lieu à l'hôtel Corinthia de Tripoli, en présence de trois Français, dont un connu du grand public, et de deux frères hommes d'affaires libanais, dont l'un aurait un passé de "révolutionnaire" (ce qui pourrait désigner Souheil Rached, proche de Moussa Koussa). Tahar affirme que cette partie des négociations a été filmée à l'insu des participants et qu'il est prêt à témoigner. Il existe également des "traces de transferts de fonds, de virements bancaires et des noms de banques".

Une femme d'affaires libyenne proche de Kadhafi révèle qu'en décembre 2006, un avion a décollé de Syrte pour Paris, via Djerba, avec à son bord Bachir Saleh et quatre autres Libyens. Tahar confirme que cet avion transportait les 30 millions d'euros du premier versement des 57 millions d'euros pour Sarkozy, le reste ayant été géré par l'ambassade de Libye à Paris.

La condition sine qua non des kadhafistes pour la divulgation des preuves (vidéo et traces bancaires) est la libération de Seïf el-Islam Kadhafi. Les preuves sont considérées comme son "assurance-vie".

Le chapitre passe ensuite à la libération des infirmières bulgares en juillet 2007. Cécilia

Sarkozy, alors Première Dame, se rend en Libye du 22 au 24 juillet 2007 et est créditée d'avoir finalisé la libération, malgré le travail de l'Union européenne. Elle est accueillie par Mabrouka Chérif, "l'âme damnée" de Kadhafi. Cécilia Sarkozy, accompagnée de Claude Guéant, prend l'ascendant sur les négociations, adoptant une approche musclée face aux Libyens.

La libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien, otages en Libye depuis 1999, est finalisée par Cécilia Sarkozy en juillet 2007. Lors d'un premier voyage le 12 juillet, Kadhafi lui avait déjà fait dire qu'il les lui donnerait.

Le 23 juillet 2007, Cécilia Sarkozy rencontre Kadhafi une seconde fois en tête-à-tête dans son bunker. Elle lui parle franchement, l'interpellant sur l'image d'homme cruel et l'urgence de la situation sanitaire des otages. Kadhafi, peu habitué à être mené ainsi, marmonne, mais lui glisse finalement : "Emmenez-les !". La rencontre, brève, est décrite comme une "engueulade" où Cécilia le glace en lui disant : "Chacun dans son fauteuil !".

Cependant, l'accord du Guide ne suffit pas. Les négociations s'éternisent avec le gouvernement libyen, notamment le Premier ministre Baghdadi al-Mahmoudi, hostile à la libération. Une violente dispute éclate entre Cécilia et al-Mahmoudi au restaurant de l'hôtel Corinthia. Cécilia lance finalement un ultimatum : elle partira dans deux heures avec ou sans les otages.

Entre 3h et 6h du matin, le 24 juillet, alors que les otages n'arrivent toujours pas à l'aéroport, Cécilia envoie ses deux officiers de sécurité à la prison d'Al-Judaida, malgré l'opposition de Claude Guéant. Les officiers, affirmant avoir le feu vert de Kadhafi, "secouent" les geôliers. Les infirmières et le médecin arrivent finalement à l'aéroport.

L'opération est qualifiée de "casse" ou d'"enlèvement" par Cécilia Sarkozy elle-même et par des sources libyennes, car elle aurait eu lieu pendant le sommeil de Kadhafi, sans son accord final. Ziad Takieddine écrit que le Guide n'a pas apprécié "l'enlèvement" des infirmières pendant son sommeil. Claude Guéant confirmera le rôle "tout à fait déterminant" de Cécilia Sarkozy à son retour.

Cécilia Attias (ex-Sarkozy) est revenue en Libye en 2010 pour la libération d'un ingénieur suisse, à la demande des autorités helvétiques, et a retrouvé Baghdadi al-Mahmoudi. Elle est également intervenue en mars 2011 pour la libération d'une journaliste américaine, allant jusqu'à s'entretenir avec Kadhafi en personne, qui l'aurait qualifiée de "Tough cookie" (dure à cuire).

Le jour de la libération des infirmières bulgares (24 juillet 2007), Nicolas Sarkozy remercie publiquement le Qatar pour sa "médiation" et son "geste humanitaire". Six ans après, le rôle du Qatar reste mystérieux. Plusieurs montants circulent (461, 300 ou 135 millions de dollars) pour la somme déboursée par l'émirat.

Ziad Takieddine affirme que Kadhafi avait initialement demandé 125 millions d'euros, mais que la somme a été portée à 300 millions de dollars par Abdallah Senoussi, et que le Qatar a accepté. Un proche conseiller de Sarkozy confirme que le Qatar a "beaucoup payé" pour que "tous ceux qui devaient être payés pour être d'accord" le soient, suggérant que des Libyens et "peut-être plus" (des Français) ont été payés.

En avril 2013, Takieddine déclare que les 300 millions de dollars du Qatar n'ont pas été versés à la Libye mais ont été détournés via Lugano et le Crédit Agricole Qatar pour "finir dans les poches de Guéant et Sarkozy". Il affirme détenir des preuves, ce qui est l'éternel problème avec lui. Claude Guéant a porté plainte pour diffamation.

L'auteure enquête sur la mention du Crédit Agricole Qatar, une filiale du Crédit Agricole Suisse enregistrée à Doha en mars 2007. Une fiche d'enregistrement de cette filiale révèle le nom de Wahib Nacer, un Franco-Yéménite qui fut responsable de l'activité d'Indosuez au Moyen-Orient. Takieddine, en mentionnant le Crédit Agricole Qatar, chercherait à orienter les projecteurs sur le réseau d'Alexandre Djouhri (rival de Takieddine), car Nacer et Djouhri sont domiciliés dans la même banlieue huppée de Genève et Takieddine avait déjà accusé Nacer d'avoir organisé des commissions occultes au profit du clan chiraquien.

L'affaire de la libération des infirmières bulgares soulève la question de l'argent versé par le Qatar. Ziad Takieddine affirme que les 300 millions de dollars n'ont pas été versés à la Libye, mais détournés via le Crédit Agricole Qatar et Lugano pour "finir dans les poches de Guéant et Sarkozy". L'auteure explore la piste du Crédit Agricole Qatar, dont un administrateur était Wahib Nacer, un Franco-Yéménite lié à Alexandre Djouhri, suggérant que Takieddine visait à impliquer le réseau de son rival.

Plusieurs témoignages accréditent des irrégularités : un ancien responsable de la DGSE confirme la présence d'Alexandre Djouhri en Libye au moment de l'affaire. La diplomate libyenne Zohra Mansour affirme que Cécilia Sarkozy est partie avec les infirmières avant que le Qatar ne paie les 300 millions. Pierre Péan avance que l'argent qatari aurait généré des "commissions indues versées en France" (chiffrées à 30 millions d'euros) et que Djouhri

était l'instigateur de l'intervention de Cécilia.

Le diplomate européen Marc Piérini contredit la version du versement qatari aux familles, car celles-ci avaient déjà été indemnisées par un prêt de 461 millions de dollars du Fonds de développement économique et social libyen au Fonds international de Benghazi, neuf jours avant la libération. L'argent qatari, s'il a été versé, n'a donc pas servi à indemniser les familles. Trois hypothèses demeurent : garantie de remboursement pour le prêt libyen, pots-de-vin à des dignitaires libyens hostiles, ou montage de financement occulte France-Qatar.

Le lendemain de la libération, Nicolas Sarkozy signe à Tripoli un mémorandum d'entente sur la coopération nucléaire civile (fourniture d'un réacteur pour une usine de dessalement), soulevant la polémique d'un "deal" infirmières contre nucléaire. L'audition d'Alain Bugat (CEA) devant la commission d'enquête parlementaire révèle que les premiers contacts sur le nucléaire civil remontent à la visite de Jacques Chirac en 2004, suite à l'abandon par la Libye des armes de destruction massive.

Le mémorandum d'entente sur la coopération nucléaire civile signé le 25 juillet 2007, au lendemain de la libération des infirmières, ne constitue pas un accord commercial mais un cadre juridique. Le lien avec la libération est jugé "très ténu" par la commission d'enquête parlementaire. Les discussions sur le nucléaire civil (notamment pour le dessalement d'eau de mer avec un réacteur, une technologie non maîtrisée) avaient commencé dès 2004, après l'abandon par la Libye de son programme militaire. Les Libyens, qui possédaient d'excellents experts, ont cependant pressé la France pour un réacteur EPR dès 2006.

Anne Lauvergeon, alors patronne d'Areva, confirme qu'il n'y a pas eu de "deal" infirmières contre nucléaire, mais dénonce un "jeu d'ombres autrement plus dangereux" au sein du pouvoir sarkozyste. Elle accuse Nicolas Sarkozy d'avoir exercé des pressions pour vendre des centrales nucléaires à la Libye, un pays jugé non prêt en matière de sûreté nucléaire. Elle décrit une situation "à front renversé" où l'entreprise (Areva) était raisonnable et l'État (l'Élysée) mercantile. Elle dénonce un "système de clan, de bandes et de prébendes" autour de Claude Guéant, Jean-Louis Borloo et Alexandre Djouhri, qui militaient pour un "nucléaire bas de gamme à l'international" et auraient même proposé de transférer des droits de propriété intellectuelle aux Chinois.

Mouammar Kadhafi arrive à Paris pour une visite officielle de cinq jours le 10 décembre 2007, contrepartie de la libération des infirmières. Sa visite est très controversée. Rama Yade, Secrétaire d'État aux droits de l'homme, critique publiquement la réception du

dictateur en déclarant que la France ne doit pas être un "paillasson". Le geste de Kadhafi levant le poing à son arrivée est interprété comme un "bras d'honneur". Les familles des victimes de l'attentat du DC10 d'UTA sont reçues à l'Élysée par Nicolas Sarkozy et son conseiller diplomatique, Jean-David Levitte, en pleine visite de Kadhafi, après la menace de leur représentant de s'exprimer dans la presse.

La visite de Mouammar Kadhafi à Paris en décembre 2007, contrepartie de la libération des infirmières, est marquée par des moments pittoresques (visite express du Louvre, Versailles en blouson d'aviateur, promenade en bateau-mouche) et une forte controverse. Des voix s'élèvent, notamment celle de Rama Yade, Secrétaire d'État aux droits de l'homme, pour critiquer la réception du dictateur. Kadhafi, se sentant victorieux, a obtenu une visite de prestige et des promesses de contrats.

Nicolas Sarkozy, exaspéré par l'exhibitionnisme de Kadhafi, compte sur la concrétisation des contrats. Seïf el-Islam Kadhafi avait promis des achats d'Airbus, un réacteur nucléaire et des équipements militaires (Rafale). L'Élysée annonce 10 milliards d'euros d'accords et contrats signés.

Pour faciliter le business en Libye, un rapport est rédigé en mai 2008 pour Claude Guéant et Bernard Squarcini, décrivant la corruption institutionnalisée et codifiée par Kadhafi. Ce "manuel de la corruption" explique que le Guide a partagé les secteurs civils et militaires entre les caciques du régime et sa progéniture. Les conflits entre ayants droit sont gérés par leurs "argentiers" qui négocient le partage des pots-de-vin. Le rapport conseille aux industriels d'éviter de verser des pots-de-vin aux échelons subalternes pour ne pas gripper la machine, et suggère la création d'un "fonds de secours" pour atténuer les "gesticulations" des lésés.

Ziad Takieddine, quant à lui, propose la création d'une société "Sofresa bis" (sur le modèle de la Sofresa pour l'Arabie Saoudite) pour développer les exportations françaises vers la Libye. Cette société, moitié privée, moitié publique, sous l'égide du ministère de la Défense, viserait à contrer la "corruption" des sociétés de la "France des 12 années passées" (les années Chirac) qui aurait rendu les projets irréalisables.

La proposition de Ziad Takieddine de créer une société "Sofresa bis" pour la Libye, chargée de négocier des contrats d'État à État "sans intermédiaire", visait à écarter les industriels et leurs intermédiaires habituels, soupçonnés d'organiser des rétro-commissions pour des politiques hostiles à Sarkozy. Cette idée répondait aussi à une vieille demande libyenne, lassée des querelles entre intermédiaires français.

Sous Jacques Chirac, la Sofresa (société d'armement pour l'Arabie Saoudite) avait été envisagée pour la Libye, mais le projet avait échoué en raison des rivalités internes (EADS) et des tensions diplomatiques (complot libyen contre le prince Abdallah d'Arabie Saoudite). Dès l'arrivée au pouvoir de Sarkozy, la Sofresa est "karchérisée" et devient l'Odas en 2008, avec une part de l'État augmentée pour signifier que l'Élysée, via Claude Guéant, prenait le contrôle des contrats.

Takieddine voulait placer la "Sofresa bis" sous le "contrôle total de Claude Guéant", mais le projet n'a pas abouti. Le choix par les Libyens de Mohamed Ismaïl, bras droit de Seïf el-Islam, pour les relations avec la future société, témoigne du peu de crédit qu'ils accordaient à la "Sofresa bis", car Seïf el-Islam n'avait pas d'influence sur les achats d'armes, qui relevaient d'autres fils de Kadhafi (Khamis, Moatassim, Saadi). Un télégramme diplomatique américain de 2009 révèle que Seïf el-Islam intriguait pour s'immiscer dans les ventes d'armes, mais n'avait pas l'autorisation explicite de son père.

Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée, avait reçu carte blanche de Nicolas Sarkozy pour mener une diplomatie secrète, notamment dans le monde arabe et africain. Ziad Takieddine affirme qu'il n'y avait pas de semaine sans qu'ils se parlent entre 2003 et 2010, et qu'il a participé à la "quasi-totalité des voyages" de Guéant dans ces pays, ce que Guéant minimise après les démêlés judiciaires de Takieddine.

Une anecdote illustre la proximité entre Claude Guéant et Ziad Takieddine : la première rencontre officielle entre le secrétaire général de l'Élysée et Seïf el-Islam Kadhafi à Paris a eu lieu au domicile de l'intermédiaire en armement, et non à l'Élysée comme prévu. Un témoin anonyme juge cette situation anormale et se demande "qui drivait qui" entre les deux hommes.

En 2008, Takieddine propose d'utiliser le régime de Kadhafi pour obtenir la libération d'Ingrid Betancourt, détenue par les FARC en Colombie, en s'appuyant sur le précédent de la Libye dans la libération d'otages (Philippines, 2000). Le plan de Takieddine, exposé dans une note à Guéant en avril 2008, prévoyait que la Libye, via Seïf el-Islam, établisse des contacts avec Hugo Chavez et les FARC pour négocier la libération, en échange de l'accord de Nicolas Sarkozy et de l'arrêt de toute déclaration publique (notamment de Bernard Kouchner). Takieddine demandait également une ligne sécurisée pour ses échanges avec Guéant. Ingrid Betancourt sera finalement libérée par l'armée colombienne en juillet 2008.

La Colombie est un lieu connu de Takieddine. Il s'y est rendu chez son ami Thierry Gaubert, ancien collaborateur de Nicolas Sarkozy et mis en examen dans l'affaire Karachi. Gaubert

possédait une somptueuse propriété en Colombie, dont le financement fait l'objet d'une enquête. À proximité se trouve la propriété de Jean-Philippe Couzi, ami de Gaubert et de Nicolas Bazire (ancien directeur de cabinet d'Édouard Balladur, également mis en examen dans l'affaire Karachi), et ancien mari d'Astrid Betancourt, la sœur d'Ingrid. Takieddine est ainsi un lien entre les affaires Karachi et libyenne.

Un dossier secret sur les relations franco-libyennes, incluant les comptes rendus de réunions secrètes sur les contrats, existait au ministère des Affaires étrangères libyen, géré par Zohra Mansour et le Dr Zidane M'barak (proche de Seïf el-Islam).

Zohra Mansour atteste de la tenue de trois réunions à Tripoli impliquant Claude Guéant : une en 2009 sur le Rafale avec Seïf el-Islam, une autre en mars/avril 2010 sur le nucléaire (chez Seïf el-Islam), et une troisième en 2010 avec Abdallah Senoussi et Moussa Koussa. Une réunion discrète à Paris en janvier 2010 a également fait le point sur les contrats non aboutis.

Le cas le plus emblématique d'échec est celui du Rafale. Après la libération des infirmières, la Libye envisageait un "contrat du siècle" incluant un système d'armement complet (Rafale, hélicoptères Eurocopter, système de défense aérienne Thales, etc.) pour un montant potentiellement énorme. Bernard Cheynel, intermédiaire pour Thales, confirme que cette commande était réaliste.

Cependant, les Français ont multiplié les erreurs :

Absence de la "war room" de l'Élysée sur le terrain.

Absence du ministre de la Défense, Hervé Morin, au salon de l'aviation Lavex 2007 à Tripoli, ce qui a été perçu comme un "manque d'intérêt politique".

Problèmes de visas pour d'éminents collaborateurs libyens, considérés comme des affronts.

Un dysfonctionnement grave est révélé par Cheynel : les Anglais, avec l'appui de Gordon Brown et la visite du Prince Harry, défendaient activement une offre concurrente pour un système C3I de 115 millions d'euros. Le général Kharroubi, proche de Kadhafi, a menacé d'opter pour l'offre britannique sans un signal fort de Paris sous 72 heures.

L'échec final de la vente du Rafale est attribué à plusieurs facteurs :

Saadi Kadhafi aurait réclamé 10% de commission, une somme jugée impossible à dégager.

Un diplomate libyen indique que Seïf el-Islam souhaitait le Rafale avec la même technologie que les Émirats arabes unis, ce que Claude Guéant aurait refusé en raison de restrictions américaines.

Dassault s'est appuyé sur Bachir Saleh (proche d'Alexandre Djouhri), une "grosse erreur d'aiguillage" car il n'avait pas le poids nécessaire sur les très gros deals à l'époque.

Seïf el-Islam trouvait le Rafale trop cher, et Kadhafi père ne l'a jamais exigé.

Les Libyens, outre le Rafale, convoitaient le missile Scalp, ce qui fut catégoriquement refusé.

En janvier 2009, Mouammar Kadhafi a menacé de nationaliser le gaz et le pétrole libyens, provoquant l'inquiétude des États-Unis. Cette menace était liée à la chute des cours du pétrole et à la dépendance de l'économie libyenne à la rente pétrolière. Kadhafi a également exigé 700 millions de dollars des sociétés étrangères, dont 30 millions du groupe Total, pour un fonds d'indemnisation des victimes d'attentats, malgré l'absence d'implication française dans l'accord.

La société nationale libyenne, la National Oil Corporation (NOC), a renégocié les accords avec les multinationales (EPSA IV) pour augmenter sa part de revenus. Le groupe Total a cependant fait exception, grâce à l'intervention de Ziad Takieddine comme intermédiaire. Celui-ci affirme avoir permis à Total de conserver une meilleure part des revenus que ses concurrents, ce qui a surpris les diplomates américains.

L'accord entre Total et la NOC a impliqué le versement de 140 millions d'euros par Total à la société de Takieddine, North Global Oil & Gas Company (domiciliée au Liechtenstein), en échange de droits sur le gisement de gaz NC-7. Ce montage financier, validé par le conseil d'administration de Total, a été réalisé en plusieurs étapes. Le paiement de Takieddine était lié à la finalisation des négociations EPSA IV, ce qui a pu impliquer l'intervention de Claude Guéant pour le compte de Total.

Takieddine révèle également l'existence d'un projet de gazoduc Libye-Sicile pour distribuer le gaz libyen en Europe. Ce projet a éveillé l'appétit du Qatar, qui cherchait à contourner ses contraintes géographiques. En septembre 2010, lors d'un dîner en Libye, Takieddine a entendu Seïf el-Islam proposer au Premier ministre qatari de développer l'activité gazière en Libye. Takieddine a ensuite appris que Total envisageait de céder l'option sur le contrat

gazier (acheté 145 millions de dollars) au Qatar pour 300 millions de dollars, ce à quoi la Libye était opposée.

La Libye a toujours refusé l'entrée du Qatar sur son marché gazier, ce qui, selon Ziad Takieddine, pourrait expliquer l'entrée en guerre du Qatar contre Kadhafi. L'ancien ministre du Pétrole libyen, Choukri Ghanem, qui s'était opposé à la cession des droits gaziers au Qatar, a été retrouvé mort dans le Danube en 2012.

L'entreprise française Amesys (anciennement i2e, rachetée par Bull) a vendu au régime de Kadhafi un système de surveillance d'internet appelé Eagle pour 12,5 millions d'euros, ainsi qu'un programme de sécurité globale (Homeland Security Program) pour un total de 26,5 millions d'euros. Ziad Takieddine a reçu 4,54 millions d'euros de commissions occultes pour cette vente entre fin 2007 et fin 2008.

Le système Eagle, découvert par des journalistes à Tripoli en 2011 après la chute de Kadhafi, permettait un espionnage massif de l'intégralité des communications internet du pays. Ce scandale a éclaté alors que la France participait à la coalition contre Kadhafi, soulevant des questions sur l'hypocrisie de l'État français.

La vente d'Eagle a été couverte par les services français. Amesys était considérée comme un fournisseur "ultra-habilité". Un ancien militaire de la Direction du renseignement militaire (DRM) a témoigné avoir formé les Libyens à l'utilisation d'Eagle en 2008, confirmant que la France avait "mis tout le pays sur écoute". Les Français travaillaient directement avec Abdallah Senoussi, chef des services secrets de Kadhafi et contact privilégié de Takieddine. Le système est devenu pleinement opérationnel début 2010, juste avant les prémices de la rébellion.

Une plainte contre Amesys a été classée sans suite en 2012 par le parquet d'Aix-en-Provence, au motif qu'Eagle n'était pas considéré comme du matériel de guerre nécessitant une autorisation gouvernementale.

La plainte déposée en mai 2012 par la FIDH et la LDH pour complicité d'actes de torture contre Amesys a finalement abouti à l'ouverture d'une instruction en janvier 2013, menée par le pôle du tribunal de grande instance de Paris dédié aux crimes contre l'humanité. Cinq blogueurs libyens, opposants au régime de Kadhafi, se sont constitués partie civile, affirmant avoir été arrêtés et torturés après avoir été surveillés par le système Eagle d'Amesys. Un autre témoin, Osama Tabib, a été arrêté et torturé en 2011, et a vu ses conversations téléphoniques retranscrites, confirmant l'efficacité du système de surveillance. Malgré l'enquête, le chiffre d'affaires d'Amesys a augmenté de 4,7% au

premier semestre 2012. Le groupe Bull, propriétaire d'Amesys, a finalement mis en vente les activités liées au logiciel Eagle en mars 2012, les jugeant non stratégiques.

Après la visite de Kadhafi en décembre 2007, Nicolas Sarkozy a pris ses distances avec le Guide, qui s'en est plaint à plusieurs reprises via des émissaires auprès de Claude Guéant. Cette prise de distance a été motivée par des "irritants" diplomatiques et le non-aboutissement des contrats (notamment le Rafale), ce qui a conduit à un rejet total de Kadhafi par Sarkozy dès 2008.

Le président français a tenté d'utiliser Kadhafi une dernière fois pour son projet d'Union pour la Méditerranée (UPM), mais le Guide a refusé d'y participer après l'élargissement du projet à toute l'Europe. La rupture est officialisée en juillet 2009 lors du G8 en Italie, où Sarkozy annule une rencontre avec Kadhafi après que ce dernier a préconisé le "démantèlement" de la Suisse.

Sarkozy s'est alors tourné vers Bachar el-Assad (Syrie) comme nouveau partenaire, le jugeant plus pertinent pour les dossiers internationaux. L'opportunisme du président français est mis en lumière : après avoir déroulé le tapis rouge à Kadhafi en 2007, il l'a sacrifié en 2011 pour monter dans le train des révolutions arabes et conforter son alliance avec le Qatar.

Enfin, Bachir Saleh, ancien directeur de cabinet de Kadhafi et responsable d'un fonds d'investissement libyen, a été protégé par la France après la guerre. Malgré une notice rouge d'Interpol pour fraude, il a pu quitter la France en mai 2012, peu après la publication par Mediapart du document sur le financement de la campagne de 2007, et après avoir rencontré Alexandre Djouhri et Bernard Squarcini (directeur de la DCRI). Saleh détenait de nombreux secrets financiers.

Bachir Saleh, malgré une notice rouge d'Interpol, a bénéficié de la protection de l'appareil d'État français, notamment de Bernard Squarcini (patron de la DCRI). Son avocat, Me Marcel Ceccaldi, lui a conseillé de fuir la France en mai 2012, craignant son arrestation. Saleh avait obtenu un visa pour "regroupement familial" grâce à l'appui de Claude Guéant, son épouse ayant été naturalisée française en un temps record. Avant son départ, Saleh avait été une courroie de transmission entre Paris et Tripoli ; en juillet 2011, Nicolas Sarkozy l'avait chargé de transmettre un ultimatum à Kadhafi.

Aïcha Kadhafi, la fille du Guide, s'est rendue incognito à Paris au moins deux fois (juillet 2011

et juillet 2012), malgré une notice rouge d'Interpol. Son séjour en 2012 a été écourté par des Libyens hostiles, et elle a été exfiltrée par l'ambassade d'Algérie. Ces voyages étaient liés à la gestion des avoirs de la famille.

Saadi Kadhafi aurait bénéficié d'un feu vert de l'Élysée pour quitter la Libye sans être arrêté, une "faveur" accordée à la famille.

Concernant Seïf el-Islam Kadhafi, la version officielle de son arrestation par des rebelles de Zenten est contestée. Il aurait été capturé par une tribu près de Béni Walid après que sa cachette ait été bombardée. Une source française révèle qu'un commando français, avec appui qatari, aurait tenté de l'éliminer, mais qu'il aurait été sauvé in extremis par un commando d'un autre pays (Russie), puis négocié par les Algériens. Le fils Kadhafi, recherché par la CPI pour "crimes contre l'humanité", est détenu à Zenten, bien qu'il ait été temporairement transféré à Tripoli.

Abdallah Senoussi, beau-frère de Kadhafi et ancien chef des renseignements militaires, également recherché par la CPI, est détenu à Tripoli. Des observateurs de Human Rights Watch ont pu le rencontrer en avril 2013 ; il a déclaré être traité "de façon raisonnable" mais s'est plaint de ne pas avoir d'avocat ni de visites familiales.

L'ancien bras droit de Kadhafi, Abdallah Senoussi, a révélé à Human Rights Watch avoir été arrêté au Maroc en mars 2012, détenu et interrogé par les services de renseignement marocains, puis transféré en Mauritanie où il a été interrogé par des agents saoudiens, libanais et américains (dont le FBI), avant d'être extradé en Libye en septembre 2012. Sa cellule à la prison d'Al-Hadhba à Tripoli est décrite comme spartiate mais fonctionnelle. La Libye refuse de le livrer à la CPI pour des raisons politiques.

Baghdadi al-Mahmoudi, dernier Premier ministre de Kadhafi, a été livré par la Tunisie à la Libye le 24 juin 2012, malgré l'opposition du président tunisien Moncef Marzouki. Al-Mahmoudi, décrit comme un homme dur, est accusé en Libye de menaces de viol et d'atteinte à la sécurité de l'État.

L'extradition d'Al-Mahmoudi a provoqué une crise politique en Tunisie, le président Moncef Marzouki ayant été humilié par son Premier ministre islamiste, Hamadi Jebali, qui a ordonné l'extradition sans l'accord du président. Marzouki, opposé à l'extradition vers un pays sans justice stable ni moratoire sur la peine de mort, a même envisagé de démissionner.

L'affaire Al-Mahmoudi a été compliquée par les déclarations contradictoires de ses nombreux avocats tunisiens, dont l'un a affirmé qu'Al-Mahmoudi avait supervisé une remise d'argent liquide à une délégation française en Suisse pour le financement de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007.

L'extrait révèle également un secret d'État entre la Libye et la Tunisie : l'ancien président tunisien Ben Ali était un agent libyen depuis les années soixante-dix. Des soupçons de trahison remontent à 1974, lorsque Kadhafi avait proposé Ben Ali pour un poste de renseignement. En 1980, Ben Ali, alors directeur général de la Sûreté nationale, a été accusé d'avoir volontairement ignoré des informations sur une attaque terroriste menée par la Libye à Gafsa. Après la prise de pouvoir de Ben Ali en 1987, Kadhafi a confirmé à des membres d'un Front révolutionnaire tunisien que Ben Ali était un "ancienne connaissance" qui l'informait depuis les années soixante-dix.

Le sort d'Al-Mahmoudi reste incertain, ses avocats évoquant des tortures, bien qu'une mission de l'ONU l'ait trouvé dans un état physique et psychologique correct en février 2013.

L'ancien Premier ministre libyen, Baghdadi al-Mahmoudi, a nié être représenté par des avocats non-libyens et n'a plus évoqué le financement présumé de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007. Cinq mois après son extradition de Tunisie vers la Libye, Tripoli a accordé une aide de 200 millions de dollars à la Tunisie, perçue par beaucoup comme le prix payé pour récupérer et faire taire Al-Mahmoudi.

Les derniers jours de Mouammar Kadhafi sont détaillés grâce à l'enquête de Human Rights Watch. Après la chute de Tripoli, il se réfugie à Syrte, sa ville natale, avec un cercle restreint de fidèles, dont Mansour Dhao (chef de la sécurité) et son fils Moatassim. La vie y est très difficile, marquée par le manque de ressources et les bombardements. Kadhafi, coupé du monde, passe son temps à prier et semble perdu.

Le 20 octobre 2011, Moatassim organise l'évacuation de son père dans un convoi de 250 personnes, mais le départ tardif (8h du matin) le rend vulnérable. Le convoi est repéré par un drone français, puis attaqué par un drone américain (ou français), provoquant un massacre. Kadhafi et ses derniers hommes se réfugient dans une canalisation, mais sont repérés. Une grenade blesse Kadhafi à la tête. Il est capturé vivant, puis lynché par des miliciens de Misrata, décédant avant d'arriver à Misrata. Sa mort met fin à 42 ans de

dictature et à une période de relations franco-libyennes fondées sur l'affairisme.

Deux ans après la chute de Kadhafi, la Libye est plongée dans le chaos. La démocratie n'a pas pris racine, la torture est courante, et un nettoyage ethnique vise les populations noires, notamment l'ethnie Toubou, alimenté par la propagande occidentale sur les mercenaires africains. Les habitants de Tawargha, majoritairement noirs, ont été déplacés et vivent dans des conditions épouvantables. La situation sécuritaire est exécrable, marquée par des affrontements entre milices (souvent d'inspiration mafieuse ou religieuse) et la montée d'AQMI, qui utilise le pays comme base arrière et route de contrebande vers l'Europe.

Les kadhafistes n'ont pas déposé les armes et mènent une "résistance verte" visant à déstabiliser le pays. Ils misent sur le pourrissement de la situation pour se présenter comme les garants de l'ordre. Un projet de gouvernement en exil kadhafiste serait à l'étude.

L'ancien secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, est rattrapé par la justice concernant un versement de 500 000 euros provenant d'un compte en Malaisie, officiellement pour la vente de tableaux. Ce pays était connu du clan Kadhafi.

Ziad Takieddine a été incarcéré en mai 2013 pour tentative d'obtention d'un faux passeport diplomatique. En détention, il a avoué avoir participé au financement occulte de la campagne d'Édouard Balladur en 1995.

Un émissaire de Kadhafi a rencontré Thierry Gaubert (proche de Nicolas Sarkozy) au Fouquet's en juillet 2011 pour tenter de trouver une issue à la guerre. Gaubert aurait laissé entendre qu'une solution était possible contre une somme d'argent (un milliard, puis 500 millions de dollars), mais Kadhafi a refusé de payer.

L'avocat Marcel Ceccaldi a affirmé que Bachir Saleh était prêt à témoigner sur le financement libyen de la campagne de 2007, mais Saleh a protesté, niant toute intention de le faire.

Résumé achevé de réaliser en Septembre 2025